

CTSP du 12 octobre 2021

Lors du Comité Technique Spécial des Préfectures du mardi 12 octobre dernier, **notre syndicat a demandé de rajouter 12 points supplémentaires** à l'ordre du jour pour aborder les difficultés et les sujets qui vous concernent.

Notre déclaration a rappelé la situation actuelle sur la dégradation des conditions de travail.

Vos représentants ont voté **CONTRE le protocole de création des Centres de Gestion Financière** en expérimentation sur Rennes et Orléans. Le principe est le suivant : le ministère délègue des missions financières à la DGFIP et met à disposition de la DGFIP les agents de préfecture en charge de ces missions.

Résultats : une perte de missions pour les préfectures, des agents travaillant pour le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, mais avec une rémunération moindre, celle du ministère de l'Intérieur.

E - meraude, ANEF, NATALI : notre syndicat a dénoncé ce projet d'accueil des « Etrangers » que le ministère veut mettre en place au 1^{er} novembre 2021 !!

FINI l'accueil au guichet pour certains titres ! Désormais, le point d'accès numérique (PAN) est de rigueur.

Pour les préfectures délivrant plus de 7000 titres/an, un PAN spécifique sera dédié à cette mission avec un agent titulaire du service « séjour ». En deçà, ce sera le PAN dit « de droit commun », tenu par un agent titulaire et un agent en service civique. Nous ne pouvons pas accepter cette méthode d'accueil qui sera reportée sur l'accueil général, constitué à 80% d'agents en service civique....

Notre syndicat a listé les problématiques posées par l'ANEF et

NATALI afin que la DGEF puisse les résoudre, dans l'intérêt des collègues utilisateurs.

Plateforme Main d'œuvre Etrangère : à peine créée, on supprime déjà du personnel !!! La création date du 1^{er} avril 2021... Le ministère compte **déjà supprimer 10 ETP en 2022** et procéder à une ventilation des 130 ETP... Comme pour les CERTs, mise en place de quota avec des objectifs de service !



PERSONNELS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, de la FILIERE SOCIALE DES PREFECTURES, SOUS-PREFECTURES, SGCD et SGAMI



Toute notre actualité sur : <http://www.fo-prefectures.com>



Point sur les CERTs : la situation des stocks est au plus haut !!! Des renforts en ETP pour les CERTs Permis de conduire et pour le CERT de Nantes (échanges de permis étrangers) sont attendus. Notre syndicat a rappelé les conditions de travail sur écran, et aussi les conditions de mise en œuvre du télétravail au sein des différentes plateformes afin qu'il soit élargi à un maximum d'agents volontaires. Notre syndicat a demandé le soclage des effectifs au sein de chaque plateforme afin d'éviter des manœuvres RH locales qui pourraient mettre en danger le bon fonctionnement de ces services à mission nationale.

Système d'information des armes (SIA) : mise en œuvre en février 2022. Dématérialisation de la déclaration des armes et centralisation de la mission au sein d'un pôle à compétence départementale.



Le multi-sites ne présente pas de difficultés, et la pratique du télétravail permet aux collègues qui ne sont pas affectés sur le site principal d'intégrer ce pôle.

Notre syndicat a indiqué son souhait de maintenir la mission « armes » au sein des sous-préfectures et de mettre en place un réel contrôle des professionnels par nos collègues.

Le SGAMM !!! (Secrétariat général aux moyens mutualisés) : cette nouvelle structure restera pour le moment en Île-de-France. Cet « **hyper-SGC** » mutualise les services au niveau des directions régionales des DDI.

Notre syndicat s'interroge sur son étendu sur le reste du territoire... **Demain allons-nous connaître un SGAMM dans chaque préfecture de région à la place du SGC???**

Réponse négative de l'Administration, (à ce stade...).



Elections politiques – mise sous pli : suite aux consignes du ministre de l'Intérieur, les préfets ont pour obligation de ré-internaliser la mission mise sous pli, qui fût externalisée il y a quelques années...

Dès connaissance de cette décision, notre syndicat avait alerté l'Administration des problématiques du terrain : moins de collègues dans les services Elections, absence de la mémoire du service et difficultés, au vu des montants perçus, pour recruter des volontaires.

Lors de ce CTSP, l'Administration a pris note de nos remarques. Chaque préfet organisera dans son département une mise sous pli pour les élections présidentielles et législatives. Ces travaux seront sous la responsabilité des bureaux des élections de préfectures.

Les personnels volontaires de préfectures et de sous-préfectures seront amenés à se porter volontaires et **ces travaux seront rémunérés d'un montant plafonné à 540 € par agent et par tour de scrutin.**

Notre syndicat a demandé la défiscalisation de ces indemnités de mise sous pli.



FO a obtenu la réunion très prochaine de groupes de travail sur le service des armes, la lutte contre la fraude et est associé à la prochaine réunion sur les élections politiques.

FO a dénoncé le trop grand nombre de visites ministérielles dans les préfectures mettant plus à mal les services de Cabinet.

